



C-10

Formulaire de demande de CERTIFICAT ABATTAGE D'ARBRE NON COMMERCIALE DANS LA RIVE OU LE PÉRIMÈTRE UBAIN (VILLAGE)

Espace réservé à l'administration :									
	Reçu par		Nº de demande :						
Ì	D (1/ 0/ 1 1 1								
	Date dépôt de la demande :								
	1. Identification du lieu des t	ravaux							
	Adresse :								
	# lot :		Matricule :						
2. Identification du propriétaire									
	Nom :								
	Adresse :								
	Ville :								
	Province :		Code postal :						
	Téléphone :		Cellulaire :						
	Courriel :								
		t (si différent du propriétaire –	· fournir une procuration)						
	Nom :								
	Adresse :								
	Ville :								
	Province :		Code postal :						
	Téléphone :		Cellulaire :						
	Courriel :								
	4. Description des travaux								
Nombre d'arbre à abattre : Raison de l'abattage :									
□ Arbre mort □ Arbre malade □ Arbre dangereux : raison									
Autre :									
Emplacement des arbres à abattre :									
	Bande riveraine (lac ou cours d'eau) Périmètre urbain (village) emplacement :								
	Espèce d'arbre qui sera replanté et leur nombre :								
	Date de début des travaux :								
	Date de fin des travaux :								
	Valeur des travaux :			\$					

5. Identification sur l'exécutant des travaux						
☐ Entrepreneur licencié		Propriétaire		☐ Gestionnaire de projet		
Nom de l'entrepreneur:	·		Nº de RBQ :			
Nom du responsable :			No NEQ			
Téléphone :						
6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande						
☐ Un photographie de chacun des arbres à abattre.						
Le cas ecriearit, la localisat	Le cas échéant, la localisation de la limite du littoral (ligne des hautes eaux) ou de la bordure du milieu humide					
Paiement des frais exigible	Paiement des frais exigibles en vertu du règlement administratif en vigueur : 20.72 \$					
□ Procuration du propriétaire	Procuration du propriétaire ou titre de propriété, le cas échéant					
□ Durée du certificat : 6 mois	□ Durée du certificat : 6 mois					
Le requérant devra transmettre au Service de l'urbanisme et de l'environnement une photographie de chacun des arbres abattus ainsi qu'une photographie de chacun des arbres replantés, et ce, dans un délai maximal de trente (30) jours suivant la fin des travaux.						
* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier. Tous les documents indiqués devront être obligatoirement fournis.						
7. Déclaration du requérant Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la règlementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas un permis.						
Nom et prénom : Date :						

IMPORTANT:

- De fournir le présent formulaire ne vous autorise, en aucun temps, à entreprendre les travaux;
- Seules les demandes complètes seront acceptées;
- Vous devez prendre possession du permis AVANT d'entamer les travaux.

La Municipalité de Chertsey ne garantit pas que le présent formulaire soit à jour en tout temps et elle n'assume aucune responsabilité quant aux différences qu'il peut y avoir entre le texte officiel de la dernière mise à jour du règlement administratif 622-2021 et le texte apparaissant sur cette version du formulaire.

